
! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial STAINLESS STEEL + BRASS POLISH
Art-Nr 02.2128.00

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

! Conditions d'utilisation recommandées

Politur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur Yachticon A. Nagel GmbH
Hans-Böckler-Ring 33, D-22851 Norderstedt
Téléphone +49 40 511 37 80, Fax +49 40 51 74 37
E-Mail yachticon@yachticon.de
Internet www.yachticon.de

Service des renseignements

Téléphone +49 40 511 37 80
Fax +49 40 51 74 37
E-mail (personne compétente):
yachticon@yachticon.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Téléphone +49 40 511 37 80
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures
d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications complémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Consignes de sécurité

Généralités

P102 Tenir hors de portée des enfants.

! Prévention

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Très glissant à cause de fuites / déversement de produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

! SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
	926-141-6	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, iso-alkanes, cyclenes, <2% aromatics	10 < 15	Asp. Tox. 1, H304 / , EUH066
8042-47-5	232-455-8	white oil (from petroleum)	< 5	Asp. Tox. 1, H304
68855-54-9	272-489-0	Dioxosilane (Kieselguhr, soda ash flux-calcined)	5 < 15	STOT RE 1, H370

REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
8042-47-5	white oil (from petroleum)	01-2119487078-27-XXXX

Remarques complémentaires

Der enthaltene Kieselguhr ist nicht einatembare.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Enlever les lentilles de contact.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Bei Beschwerden ärztlicher Behandlung zuführen.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools
moyen d'extinction sèche
dioxyde de carbone
eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Très glissant à cause de fuites / déversement de produit.

! SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Ramasser mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Évacuation: voir paragraphe 13

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

! SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

! Précautions lors de la manipulation

Eviter d'inspirer les vapeurs/aérosols.
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.
Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être observées.
Schleifstäube nicht einatmen.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

! Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Von Zündquellen fernhalten - nicht rauchen.
Protéger du gel.
Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

**Classe de
stockage (RFA)** 10

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

! SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

! Protection respiratoire

en présence de poussières, porter un masque anti-poussières fin
Avec une ventilation adéquate n'est pas nécessaire.

Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type,paisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Nitril, 0,4 mm, 60 min, 480 min. par exemple "Camatril Profi" (KCL GmbH, email: Vertrieb@kcl.de)

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau différent, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à.

Le temps de pénétration exact du matériau des gants peut être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

Bei bestimmungsgemäßer Verwendung nicht notwendig.

Protection des yeux

Bei bestimmungsgemäßer Verwendung nicht notwendig.

! Autres mesures de protection
vêtement de protection léger

! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
visqueux	vert	caractéristique

Seuil olfactif

Aucune information disponible.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	10 - 11				
Température d'ébullition/plage d'ébullition	Aucune information disponible.				
Température de fusion / Point de congélation	Aucune information disponible.				
Point d'éclair	> 60 °C				
Vitesse d'évaporation	Aucune information disponible.				
Inflammation (à l'état solide)	Aucune information disponible.				
Inflammation (à l'état gazeux)	Aucune information disponible.				
Température d'inflammation	Aucune information disponible.				
Température d'auto-inflammation	Aucune information disponible.				
Limite inférieure d'explosibilité	Aucune information disponible.				
Limite supérieure d'explosibilité	Aucune information disponible.				
Pression de vapeur	Aucune information disponible.				
Densité relative	1,1 - 1,2 g/cm3	20 °C			
Densité de vapeur	Aucune information disponible.				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Solubilité dans l'eau					partiellement soluble
Solubilité dans un autre produit	Aucune information disponible.				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	Aucune information disponible.				
Température de décomposition	Aucune information disponible.				
Viscosité (dynamique)	3400 - 4000 mPa*s	20 °C			
Viscosité (cinématique)	> 20,5 mm ² /s	40 °C			
Propriétés comburantes	Aucune information disponible.				
Propriétés explosives	Aucune information disponible.				
9.2. Autres informations	voir fiche technique				

! SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

Produit stable sous conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Hitze, offene Flammen, Funken

Frost

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pour les produits de décomposition, voir chapitre 5.

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

! Informations diverses

Generell empfehlen wir, den Kontakt mit starken chemischen Reagenzien, wie z.B. Säuren, Laugen, Oxidations- und Reduktionsmitteln zu vermeiden.

! SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Sensibilisation de la peau	Keine sensibilisierende Wirkung bekannt.			
Sensibilisation des voies respiratoires	Keine sensibilisierende Wirkung bekannt.			

! Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Je nach Handhabung und Verwendung (z. B. Schleifen, Trocknen) ist die Bildung luftübertragenen alveolengängigen kristallinen Siliziumdioxids (Quarz] Cristobalit) möglich.

Lang andauerndes und/oder intensives Einatmen von alveolengängigem kristallinem Siliziumdioxid kann die Staublungenkrankheit (Silikose) verursachen.

! Constatations empiriques

le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations
Staub kann Reizungen am Auge verursachen.

! Remarques générales

Le produit doit être manipulé avec les précautions d'usage pour un produit chimique.
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

! SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

! Remarques générales

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

! SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives au produit

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre " déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Date d'impression 23.07.2015
modifié 23.07.2015 (F) Version 1.1
STAINLESS STEEL + BRASS POLISH

